

# ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

Contentons-nous de faire un constat chronologique des événements de l'année écoulée, accompagné de quelques commentaires.

**COLLOQUE DU 6 FÉVRIER 1998** à Paris à l'Institut Catholique. Ce colloque a fait l'objet d'un compte rendu sommaire dans le précédent bulletin (n° 18, du printemps 1998).

Les actes complets du Colloque (communications + discussions) doivent faire l'objet d'une publication spéciale. Celle-ci est malheureusement retardée à cause des difficultés soulevées par monsieur Reddé pour fournir le texte écrit de son intervention.

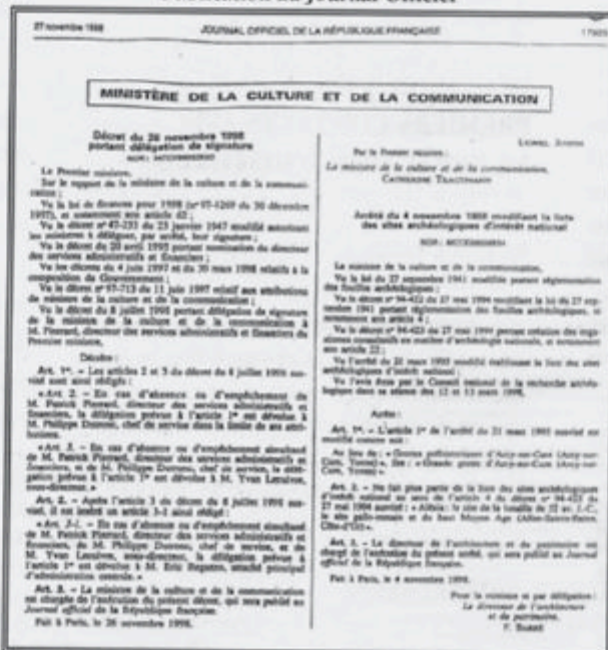
## CONFÉRENCE DE M. REDDÉ À LONS-LE-SAUNIER (JURA) JUILLET 1998

Un compte rendu en a été fait par un journaliste de la Voix du Jura le 2 juillet 1998.

Il est tout de même satisfaisant de voir qu'une certaine évolution se manifeste dans l'esprit des autorités officielles, et de ne plus lire dans chaque reportage : "les fouilles actuelles comme les anciennes montrent irréfutablement qu'Alésia est bien à Alise Ste-Reine".

N'oublions pas que, chez les Romains comme ailleurs, "la Roche Tarpéienne est près du Capitole!" Pour les Alisiens, la Roche en question avait la forme d'une page du Journal Officiel, que voici :

### Publication au Journal Officiel



du 27 novembre 1998 de l'arrêté du 4 novembre retirant de la liste des sites archéologiques d'intérêt national le site d'Alise Ste-Reine.

Ce fut pour nous tous, sans l'ombre d'un doute, une surprise de taille et grandement appréciable.

Nous n'avons pu, jusqu'à maintenant, élucider les tenants et aboutissants de cette décision. Il serait intéressant de connaître le contenu des discussions qui ont animé les séances des 12 et 13 mars 1998 du Conseil National de la Recherche Archéologique, au cours desquelles la décision a été prise, ainsi que les motivations par lesquelles cette Instance a étayé sa décision. Les médias nationaux n'ont pas cru bon de s'intéresser à cette nouvelle. A notre connaissance, seules les presses régionales de Bourgogne et de Franche-Comté, ainsi que les ondes de Radio-Courtoisie, en région parisienne, ont commenté l'événement.

Reconnaissons pourtant à nos adversaires l'art de pratiquer le repli stratégique avant la retraite en bon ordre! Voici que le 13 janvier 1999, Alésia est un "mythe posé

## Deuxième Guerre des Gaules

# Alésia, c'est presque fini...

La deuxième Guerre des Gaules n'aura pas lieu. M. Reddé, Président du Conseil supérieur de l'Archéologie nationale et professeur à l'école des hautes-études, était récemment à Lons. Il présentait le bilan des sept années de fouilles qu'il vient de réaliser à Alise-Ste-Reine en Bourgogne, sur un des sites présumés d'Alésia.



Lors de sa conférence sur ses fouilles à Alise-Ste-Reine, le professeur Reddé a dit qu'il ne serait éventuellement pas hostile à s'intéresser au site de Syam-Chaux des Crotenay. Ainsi, les passionnés de ce site jurassien peuvent peut-être espérer que la vraie recherche va pouvoir commencer dans un climat dépassionné et réellement scientifique.

Dans son exposé, il a situé l'origine de ses recherches sur le site d'Alise-Ste-Reine : une demande de fouille de sauvetage avant un projet d'aménagement qu'il a fait transformer en programme scientifique complet. Il indiquait qu'il contestait la traduction de Constant (qui n'est donc plus admise par personne) et il a donné lecture de son interprétation personnelle du texte de César "la guerre des

Gaules" en lui rendant une grande clarté. Avec honnêteté, il a démontré que l'étude du texte littéraire sans la confirmation du terrain n'apportait aucune preuve de l'existence d'Alésia sur site. En tout état de cause, il ne pouvait donc pas garantir avec certitude que l'Alésia de César est bien à Alise. Avec humour, il s'est même dit prêt à démontrer la concordance du texte avec l'un des dix sites présumés... et même en Espagne.

### Attendre la publication

Il a appuyé sa démonstration sur une imposante série de photographies aériennes ; il a ainsi indiqué que compte tenu des moyens et des connais-

sances de l'époque, les fouilles de Napoléon III n'avaient pu être que relativement grossières. Le professeur Reddé a également apporté un élément important généralement inconnu : aucune fouille n'a eu lieu entre 1850 et 1991, date de début des siennes. Il s'agissait donc pour lui de valider, avant qu'ils ne soient détruits, les éléments d'où les fouilleurs de 1850 avaient tiré la certitude officielle de l'Alésia d'Alise. Dans l'impossibilité, à l'évidence, de fouiller la totalité de la superficie, les équipes française et allemande ont donc travaillé sur des parcelles repérées par des photographies aériennes réalisées par M. Goguet. Ces photographies montrent effectivement des alignements très réguliers de traces de trous « remblayés par le temps », qu'il a

identifiés comme les différents pièges, fossés ou trous des poteaux portant les tours du camp fortifié. Il était difficile de rendre compte en trois heures de conférence de la totalité du remarquable travail effectué, comme le conférencier l'a signalé durant le débat. Un débat nourri par les questions souvent pertinentes posées par les intervenants. Il ne reste plus, pour les passionnés d'Alésia, qu'à attendre la publication d'un ouvrage du professeur Reddé sur ses fouilles. Celui-ci donnera sans aucun doute tous les éclaircissements souhaités. Enfin, terminant avec beaucoup d'humour la série des photos et plans, il n'hésitait pas à montrer l'incontournable bande dessinée d'Astérix : « Ça est où Alésia ? Je ne chais pas où ch'est, Alésia ! »

### Echos

- Le coût des fouilles à Alise ? M. Reddé indique un budget de 5 MF pour les rémunérations des contractuels et les travaux annexes dans lequel ne sont pas compris les salaires des fonctionnaires, ni le coût de l'équipe allemande prise en charge par leur gouvernement (une équipe hollandaise a participé mais s'est rapidement retirée pour cause de restriction budgétaire).
- Concernant les différents points importants d'incertitude subsistant, des questions ont mis en évidence un manque de cohérence entre les différentes approches de la recherche.



# ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

sur des vecteurs médiatiques communs", et que, un mythe n'ayant évidemment pas de localisation précise, il serait plus sage, au lieu de tourner en rond à la recherche d'un site qui n'existe pas, de réaliser un "centre d'interprétation de l'espace militaire", à Alise Ste Reine bien sûr, auquel les dizaines de communes prétendant être Alésia sont conviées à collaborer, en devenant "communes associées".

Cette prose donne envie de se frapper le front en prononçant la phrase bien connue : " Ya pas écrit : la Poste ?".

Car un site qui n'existe pas et qu'on fouille pendant 6 ans, coûte d'autant plus cher au contribuable; et il faut tout de même admettre que les milliers de morts d'Alésia trouveront bien leur fin sur quelques mètres carrés de vrai terre, pas dans les sphères célestes du mythe! Et puis l'on voit bien la Chaux, Salins, Alaise et quelques autres unir leurs efforts pour financer un centre de la Stratégie Césarienne à Alise ou à Dijon!

Voici l'article de M.Huvet, sur l'idée lumineuse de F. Nedelec :

Avec ou sans musée, force est de reconnaître que cet arrêté met un point final à toute une phase de l'histoire de la recherche d'Alésia, la phase Alise.

Notons avec un sourire ce qu'écrivait, en 1665, à Amsterdam, Joseph Scaliger à la notice ALEXIA de l'index du *Bellum Gallicum* : ALEXIA, *Caesari Mandubiorum in Celtis opidum (...)* *Paradus uero dicit eius hodie nihil ex stare, praeter nominis umbram, Alize ...*

"Alexia ... Il n'en reste aujourd'hui, plus que l'ombre d'un nom, Alize ..."

Il aura fallu 3 siècles de plus pour que cette note devienne réalité.

## DÉCEMBRE 1998 : PREMIERS CONTACTS AVEC LA RÉDACTION D'HISTORIA

La revue *Historia* a pris la décision de consacrer le thème principal de son numéro de mars 1999 à "la nouvelle bataille d'Alésia".

A priori, la rédaction d'*Historia* a voulu se limiter à la confrontation des deux sites d'Alise et de la Chaux des Crotenay, jugeant que tous les autres sites prétendant pouvoir être Alésia n'étaient pas soutenus par des équipes présentant un minimum de garanties scientifiques et techniques.

Nous avons fourni à *Historia* une abondante documentation, plusieurs personnes ont fait

l'objet d'interviews, plusieurs articles ont été écrits spécialement pour ce numéro. Mais *Historia* a finalement fait le choix qu'elle a voulu, et notre première réaction fut une légère déception devant le déséquilibre qui résultait des choix faits par la Rédaction (4 pages seulement pour la Chaux des Crotenay sur les 32 pages que couvre l'ensemble du dossier).

R.Etienne : *les Gaulois, de la collaboration à la résistance*, p. 36-43

R.Caratini : *25 000 légionnaires défont 380 000 Gaulois*, p. 44-49

E.Rabeisen : *Comment identifier un site aujourd'hui ?* p. 50-51

E.Rabeisen : *des Alésia par dizaines*, p. 52-53

Ph.Barral : *Plaidoyer pour Alise Ste-Reine*, p. 55-58

M.Reddé // J.Berger : *Alise et Chaux confrontés à la Guerre des Gaules de César*, p. 59-60

A.Wartelle : *Plaidoyer pour Chaux-des-Crotenay*, p. 61-63

interview de M.Mullon : p. 63

J.Martin : *Alix, l'autre héros d'Alésia*, p. 64-65

F. de Montcault : *Astérix et Obélix contre César*, p. 66

et après la publicité du livre de Camille Jullian, on passe au téléphone de Bell...

Mercredi 13 janvier 1999

## Actualité régionale

# Autour de Vercingétorix, la Région relance le projet... et le débat Un « centre d'interprétation » plutôt qu'un musée à Alesia

Le grand projet Alésia-Bibracte des années 92 et 93 a fait long feu. Alésia n'a toujours pas de musée digne de ce nom. La région relance néanmoins le projet avec François Nedelec qui a imaginé un « centre d'interprétation de l'espace militaire » doublé d'un « musée du XIXe siècle », estimant qu'Alésia est plus un mythe qu'un espace archéologique.

Même François Mitterrand y avait songé : Alésia ne doit pas rester en triches et devenir, via Bibracte, un site national d'histoire et d'archéologie, un pôle historique et touristique exceptionnel. Cela dit, le projet retombe comme un vieux soufflé et les fouilles continuent de s'exposer tant bien que mal sous la « statue » du premier résistant de France !

Le conseil régional, qui est maître d'ouvrage, relance cette affaire plus importante qu'il n'y paraît et la transforme. François Nedelec, conservateur du Patrimoine et actuel directeur des Affaires culturelles de la région (1), a lancé récemment un certain nombre de propositions qui peuvent effectivement faire avancer cet étrange concept d'Alésia. « Non il n'y aura pas de musée à Alésia si ce musée est conçu

dans un esprit d'intolérance et de sectarisme, dit-il. Mais l'astuce est non pas d'étudier les contraintes mais de rassembler ce qui est épars - c'est-à-dire ce qui fait qu'Alésia est une mémoire populaire appartenant à tous. Il y a la bataille militaire dans un site grandiose, et si le site est classé ce n'est pas un hasard ! Et puis il y a le mythe sur lequel tout le monde est partie prenante. Donc réunir Alésia, c'est montrer que le prolongement de la bataille est finalement un mythe posé sur des vecteurs médiatiques communs... »

### Un centre moderne et un musée XIXe !

François Nedelec est aussi philologue et son art de la synthèse est aussi le fruit d'une assez subtile dialectique. Un peu



Autour de la « statue » du premier résistant de France les projets s'organisent pour la revalorisation de Alésia... (Photo archives BP LES)

outancier quand il dit, par exemple : « Alésia ce n'est pas un musée archéologique avec sa ribambelle de fouilles et de ciramiques, quelque part hors sujet, mais c'est un musée militaire ». Et assez génial quand il affirme : « La bataille s'est déroulée dans

un paysage. On ne peut pas mettre un paysage dans un musée. Un paysage, cela s'interprète, se voit de loin, et pour cause ! Alors réalisons un centre d'interprétation de l'espace militaire, c'est-à-dire donnons du sens à tout cela, dans un espace conçu de manière contemporaine avec la technologie de notre temps ».

Le problème c'est que le projet est aussi celui de l'Etat, et que l'Etat via sa DRAC, n'est semblé-il pas tout-à-fait sur la même longueur d'onde, la direction des Musées de France voulant privilégier la « bataille » dans un musée historique. Le musée, d'ailleurs, François Nedelec ne lui tourne pas le dos, mais il en fait un appendice conséquent de son centre d'interprétation : « Pratiquement, il faut faire le musée d'un musée, comme si Victor Perrie venait juste de s'absenter, car n'oublions pas que nous vivons encore des archives et des vitrines datant de Napoléon III ».

### Tous les sites associés !

A priori, un tel projet est élargi par rapport aux trépassés

ambitions jusqu'ici démontrées... et qui ont si peu abouti. La région de Bourgogne s'orienterait donc vers un double montage : un centre d'interprétation contemporain et un musée reliquaire « comme on n'en trouve plus ». « Des dizaines de thèses et des dizaines de sites se réclament du vrai Alésia, ajoute François Nedelec, et c'est tant mieux car cela prouve que c'est vivant. Proposons donc aux communes des sites Alésia de devenir communes associées... »

Comme, de son côté, l'Etat semblerait réorienter aussi son projet vers cette idée régionale, on peut penser que le dossier va grandement avancer dans les temps qui viennent, et pourquoi pas figurer en tout ou partie dans le contrat de plan qui va bientôt être négocié.

Michel HUVET

(1) François Nedelec a d'ailleurs quitté les services du Département de Côte-d'Or pour ceux de la région afin de réaliser une « étude de faisabilité » du projet Alésia...



# ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

Mais ne nous plaignons pas trop. Considérons comme un succès d'avoir pu provoquer cette confrontation, qui, espérons-le, se poursuivra à l'avenir.

Nous reproduisons ci-après les quelques pages concernant la Chaux, et vous invitons à vous procurer le numéro d'Historia, n° 627 de mars 1999, au prix de 30 F; et aussi, à écrire à la Rédaction pour contester les points qui vous paraissent aberrants.

## PREMIÈRES RÉACTIONS :

1/ Lettre du Major B.Gay à la revue Historia, le 12 mars 1999

Madame la Rédactrice en chef,

Bien qu'agréablement surpris que votre périodique rouvre, moins de six ans après votre numéro de septembre 1993, ce que l'on nomme communément la "controverse d'Alésia", je ne m'attendais pas vraiment à une remise en cause totale des prises de position antérieures de votre rédaction. Néanmoins, la disproportion flagrante (1) entre les surfaces accordées à chacune des deux thèses en présence traduit bien la ligne de pensée constante de votre revue qui reste favorable à Alise Ste-Reine. Ce parti pris me déçoit

profondément car il vous était possible d'être simplement honnête à défaut d'être équitable.

Pourquoi avoir délibérément caché à vos lecteurs l'arrêté du 4 novembre 1998 du Ministre de la Culture qui raye de la liste des sites archéologiques d'intérêt national Alise-Sainte-Reine en tant que lieu où se serait déroulée la bataille ? Quoi qu'il en coûte aux partisans d'Alise, c'est le Conseil National de la Recherche Archéologique lui-même qui dans ses séances des 12 et 13 mars 1998 a signé la mort de leur site fétiche.

Personne ne nie qu'il y ait eu une ville gallo-romaine florissante à Alise-Sainte-Reine. Personne ne nie que cette ville baptisée Alisia (ou Alisia) ait subi des sièges, qu'elle ait été détruite et brûlée. Ce qui lui est refusé, - et par la plus haute instance archéologique française -

## Alise et Chaux confrontés à la "Guerre des Gaules" de César

Michel Reddé soutient Alise-Sainte-Reine ; Jacques Berger défend Chaux-des-Crotenay ; chacun expose ses arguments face à sept citations extraites du livre VII du texte de César.

§ 66 - César faisait route vers le pays des Séquanes en traversant l'extrémité du territoire des Lingons, afin de secourir [...] la Province [Narbonnaise].

Alise	Le texte césarien est parfaitement clair en latin: le processus se dirigeait bien vers le pays des Séquanes (soit la rive gauche de la Saône), en traversant l'extrémité du territoire des Lingons (la rive droite), à un endroit qui n'est pas autrement précisé. Le texte ne dit à aucun moment que César avait traversé la Saône. Pour prétendre qu'il l'avait traversé, il faut: 1. reconnaître arbitrairement un fondrière que rien ne permet de définir avec certitude; 2. S'appuyer sur Dion Cassius qui écrit dans le premier livre du III <sup>e</sup> siècle après J.-C., soit 250/280 ans après les événements, et qui affirme en effet qu'Alisia se trouve chez les Séquanes. Les thèses récentes, favorables à une localisation d'Alisia chez les Séquanes, sont obligées de torturer le texte de César pour le mettre en conformité avec leur hypothèse.	les événements, et qui affirme en effet qu'Alisia se trouve chez les Séquanes. Les thèses récentes, favorables à une localisation d'Alisia chez les Séquanes, sont obligées de torturer le texte de César pour le mettre en conformité avec leur hypothèse.
Chaux	Pour se rendre du pays des Lingons (Langres) vers la Province (Genève), l'itinéraire le plus direct traverse le Jura, par Chauxagnole, le Mâconnais, le	coût de Salvo-Gongon. Ce chemin était d'ailleurs connu depuis le néolithique. Si l'on prend le texte en latin de César, l'expression « in Sequanos » indique que César avait atteint le Séquanie, et non qu'il était en route vers le pays des Séquanes, ce qui aurait nécessité l'expression « ad Sequanos ».

§ 67 - Vercingétorix [...] prit la route d'Alésia, ville des Mandubiens.

Alise	Il est certain que les Mandubiens sont là où est Alise, et non l'inverse. Il reste à localiser cette dernière et on est donc renvoyé à la question précédente. Je rappelle toutefois que les tessons portant le nom des « Al »	[Verma] ont été découvertes à Alise, par ailleurs clairement nommé Alisia dans une grande inscription lapidaire en langue gauloise, trouvée sur le site. Enfin, il est bien clair que la localisation doit tenir compte de	l'existence de travaux militaires, romains d'époque républicaine autour du site invoqué, et que, à ce jour, seule Alise est possible en important complexe, parfaitement compatible avec le texte césarien.
Chaux	Chaux-des-Crotenay, dans le Jura actuel, est en pays Séquane, ce doit se trouver obligatoirement Alésia. Les Mandubiens (dont l'unique mention est celle de	Chaux) sont étroitement liés à la ville d'Alésia. La population, ici, porte sur le terroir de Mandubiens, Camponis, en bon latiniste, ne pouvant ignorer qu'Alisia	était en Séquanie, a imaginé que les Mandubiens étaient une tribu séquane ayant intégré vers l'est et les « glaciés arctiques » sur le mont Auxois.

§ 69 - La ville proprement dite était au sommet d'une colline, à une grande altitude.

Alise	Je vois mal d'où les adversaires d'Alise tirent qu'il s'agit d'une colline en pente douce, ce qui est une contrevérité géographique manifeste: la dénivellation est de 407 m (picet	haut) moins 250 m (cours de l'Oserain), soit plus de 150/150 m sur une distance de 500 à 600 m, avec des à-pics de 20/30 m sur tous les flancs nord et sud (masqués par une	importante végétation moderne, mais bien visibles comme il apparaît sur tous les documents graphiques anciens et sur la carte de l'IGN).
Chaux	L'oppidum de Chaux castrale à 822 m, soit le double de celui d'Alise. La plaine est à environ 530 m d'altitude,	soit une dénivellation de plus de 290 m. Les flancs de l'oppidum présentent des falaises quasi verticales d'une centaine	de mètres, rendant impossible toute tentative d'attaque frontale. C'est pour cela que César décida le siège.

« p. 60  
59

## Les batailles d'Alésia : Alise contre Chaux

§ 66 - En avant de la ville une plaine s'étendait sur une longueur d'environ trois milles [pas].

Alise	La plaine des Laumes est une plaine de confluent (Brenne, Oze et Oserain), qui s'étend sur 4/4,5 km entre le pied occidental de l'oppidum et le pied des collines situées à l'est (Grignon, Cornalibar). Elle s'ouvre vers le nord-est sur la vallée de la Brenne, en direction de Montbard, mais ce n'est plus alors, stricto sensu, la plaine des Laumes, sauf à jouer sur les mots. On ne peut au demeurant rien dire de plus du texte césarien que cette	Indication chiffrée (3 000 pas de longueur, soit 4 400 m), parfaitement cohérente avec la réalité géographique de la plaine des Laumes.
Chaux	La plaine de Syon, relativement étroite, s'étend sur 4,5 km, dans sa longueur, depuis le pied de l'oppidum	jusqu'au village de Bourg-de-Sion. Elle correspond parfaitement à la description qu'en donne César à trois reprises et qui précise bien qu'elle est en longueur et non en largeur.

Les travaux qu'entreprenaient les Romains se développaient sur une longueur de 10 milles [pas].

Alise	La contrevallation mesure environ 13 km, selon le tracé que l'on retient, car il y a plusieurs hypothèses, comme l'ont montré	les fouilles récentes. La ligne occupée par les camps installés en premier lieu, et à laquelle fait peut-être allusion César, est plus vaste. César parle d'une longueur de 10 milles, ce qui est évidemment une approximation, soit 14,7 km.
Chaux	D'autres manuscrits font état de 11 milles. Les vestiges retrouvés	montrent que la contrevallation serait au plus près l'oppidum. La contrevallation à Chaux-des-Crotenay est approximativement de 16,5 km.

§ 71 - Vercingétorix leur montre que s'ils ne sont pas assez actifs, 80 000 hommes d'élite périront avec lui.

Alise	Il faudrait déjà savoir si les chiffres avancés par César sont exacts ou non. L'habitude antique, constante, est toujours de laisser « en » et César, pas plus que les autres historiens, n'échappe à la règle: mentionnons-les en valeur la force des ses adversaires pour augmenter son propre mérite. Mais César était la seule vraie source disponible et détaillée sur l'épisode alésien, nous ne pouvons émettre qu'un doute de	méthode sur les chiffres qu'il avance. Au demeurant, la taille du mont Auxois, en ne comptant que le plateau - mais les pentes aussi étaient sans doute occupées, notamment à l'est, vers le Penneville, où se trouvait le camp de Vercingétorix - est tout à fait compatible avec les concentrations humaines d'un siège antique. À titre de comparaison, rappelons que le camp de Phlyte offre 350 000 m <sup>2</sup> pour 18 000 hommes, soit un peu plus de 19 m <sup>2</sup> /homme, dans des conditions normales d'occupation. Même si les chiffres de César ne sont pas arrondis, et même si les flancs orientaux du mont Auxois n'ont pas été occupés, les conditions d'un siège subissant parfaitement une telle concentration humaine, qui est d'ailleurs attestée par les sources littéraires dans bien d'autres circonstances.
Chaux	L'oppidum s'étend sur 1 000 ha, de quoi accueillir les 80 000 guerriers de Vercingétorix, et pendant quelques temps la population d'Alisia qui se trouvait sur place. Mais surtout le site	permettait d'accueillir également ses milliers de cavaliers accompagnés de leurs montures. Sans compter le bétail, avec les pâturages nécessaires... et les bâtiments de la ville déjà en place. Les militaires considèrent que, de tous temps, une armée en campagne devait disposer pour son cantonnement d'une surface permettant d'accueillir 250 hommes à l'hectare.

§ 83 - Il y avait au nord une montagne qu'en raison de sa vaste superficie nous n'avions pu comprendre dans nos lignes [romaines].

Alise	La position de la colline nord d'Alise a fait couler des larmes d'innocence, car le Rix est au nord-ouest d'Alise, et ce n'est pas la crête qui surplombe les Laumes, mais l'ensemble de la colline qui borde le Ravetin sur la rive droite: 1. le latin n'a pas d'impression pour désigner les points cardinaux intermédiaires, ce qui	fait que le « nord » désigne un vaste secteur géographique; 2. le Rix s'étend très loin vers l'est, et n'est pas seulement la crête qui surplombe les Laumes, mais l'ensemble de la colline qui borde le Ravetin sur la rive droite; 3. Le point de vue géographique de	César n'est pas pris depuis le sommet de l'oppidum occupé par les Caesari. Si la description est faite depuis l'intérieur des lignes romaines, dans la plaine, le Rix est bien plein nord. César n'avait de toute façon pas de carte d'état-major à sa disposition...
Chaux	La cote Peire est située plain nord, par rapport à l'oppidum de Chaux. Son importance est telle qu'on comprend	qu'elle ne pouvait être incluse dans les lignes. Des vestiges importants du camp nord romain ont été retrouvés	sur le flanc est de la cote Peire. C'est à cet endroit que s'est déroulée la bataille finale.

« p. 60  
60  
Historia n° 627



## Plaidoyer pour Chaux-des-Crotenay



### L'hypothèse de la localisation du siège d'Alésia

sur le site de Chaux-des-Crotenay, dans le Jura, n'est pas le fruit d'un caprice, ni d'une lubie, mais le résultat, d'abord d'une réflexion, puis d'une recherche sur le terrain, commencée en 1963 et poursuivie depuis lors, sans interruption. La découverte d'un site répondant à toutes les exigences indiquées par les textes anciens et donnant la solution de toutes les difficultés est une promesse assez remarquable pour attirer l'attention et la sympathie des historiens et des archéologues, et des

hommages mérités à l'ingéniosité d'un savant. Ce savant, l'auteur de cette découverte, est le professeur André Berthier (né en 1907) dont la carrière de chercheur et d'archéologue s'est déroulée presque tout entière à Constantine, en Algérie, de 1934 à 1973, où il fut directeur des Antiquités du département, avant de la terminer à Paris, comme conservateur en chef aux Archives nationales. Convaincu depuis toujours de la validité de l'hypothèse d'Alise-Sainte-Reine, il s'était permis de reprendre cette recherche. Or, sa méthode, toute simple et scientifiquement incontestable,

Le site jurassien prétend lui aussi être le siège d'Alésia. Et s'il n'a pu y être procédé à d'imposantes fouilles, les indices sont troublants et ont même convaincu des scientifiques de renom.

par André Wartelle

est celle du « portrait-robot », bien connue de toutes les polices du monde quand il s'agit de rechercher un suspect. En l'espèce, le suspect était le site du siège d'Alésia. L'entreprise a donc consisté, d'abord, à tirer de la Guerre des Gaules de César, et d'autres auteurs, toutes les indications d'ordre topographique, stratégique et tactique, pour dresser le portrait-robot d'Alésia, telle que César l'a vue et décrite;

puis, ce portrait étant réalisé, il s'est agi de le promener sur la carte d'état-major, carré par carré, dans un espace compris entre Sens et Genève, sur 200 km de large environ, Alésia devant nécessairement se trouver dans cette aire géographique. Bien entendu, le montage en question fut en premier lieu confronté aux différents sites jusqu'alors proposés: Alise-Sainte-Reine, Alaise, Izernore, Salins, Novalesin, Contigny, Châteauneuf-Chalon, etc.; aucune de ces hypothèses ne résistait à l'examen. L'une des plus convaincantes étant d'ailleurs Alise!

### André Wartelle

L'abbé André Wartelle est doyen honoraire de la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris. Il est le créateur, avec André Berthier, d'Alésia, paru aux Éditions Latines.

La carte du site de Chaux-des-Crotenay et l'état des sondages. Avec ses 800 m de hauteur, l'oppidum de Chaux était véritablement impenable.

## Les batailles d'Alésia : Chaux-des-Crotenay

dossier

Ceux retrouvés au camp nord (ci-contre). « Une voie sacrée » qui se développe jusqu'à la châtellenie d'Alésia/Chaux, qui domine la plaine des 3 000



pas (à droite). Bataille-méridionale, à l'ouest de Pont-de-la-Chaux. Cet ouvrage est à rattacher à la circvallation, sa largeur (8 m) permettait de circuler autour de l'oppidum.

### Visite guidée à Chaux-des-Crotenay

Faite en 1990, l'association Lorraine et Saône d'histoire archéologique, en abrégé A.S.A., se propose de mener « la recherche, l'étude et la conservation des antiquités préhistoriques et historiques de la région de la Lorraine et de la Saône ». En particulier, l'association veut appuyer et faire connaître l'hypothèse d'Alésia d'André Berthier,

longuement étudiée et préparée, cette recherche théorique sur cartes fut enfin mise à l'épreuve en 1962, au moment même de l'indépendance de l'Algérie; les événements invitèrent, pendant quelques jours, les populations européennes à se faire discrètes. C'est à la faveur, si l'on peut dire, de ce loisir forcé qu'André Berthier mena cette enquête, dans son bureau de conservateur du musée Gustave-Hercier de Constantine, bureau transformé en une espèce de quartier général encombré de cartes de 3 mètres sur 3. La recherche fut longue et difficile. Il s'agissait d'examiner tout le terrain et de ne rien laisser échapper. Il examina ainsi plus de trois cents sites, écartés les uns après les autres. Menée dans des conditions de rigueur extrême, cette recherche aurait pu ne pas aboutir. Mais on devine qu'une fois engagée, une telle enquête ne se lâche pas facilement. Un jour, Berthier poussa un cri: « En voilà un! » La première vérification sur le terrain fut faite en 1963: c'était la première fois qu'André Berthier, originaire de l'Est et Constantinien d'adoption, venait dans le Jura! Les premières



fouilles, modestes, eurent lieu en 1964. Pour Berthier, cela ne faisait aucun doute: Alésia est la plaine de Chaux-des-Crotenay, à 8 km au sud-est de Champagnole, dans le Jura. D'année en année, les recherches ont mis en évidence la présence d'immenses fortifications autour de l'oppidum (des kilomètres de murs et de fossés encore bien visibles): on trouva des débris d'armes, des clous de palissade par centaines, des milliers de tessons de poterie dont les plus anciens sont datés du 3<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Sur l'oppidum fut retrouvé le mur cyclopéen qui entourait la ville, un vaste système de monuments religieux à destination religieuse et les traces d'un habitat très ancien. Tout cela est beaucoup pour un site déclaré « archéologiquement mort » par une autorité administrative plus soucieuse d'entretenir les travaux de Berthier que de chercher la vérité.

De fait, à peine s'était-on rendu compte, dès 1964, qu'il s'agissait bien d'une recherche nouvelle sur la localisation d'Alésia, que ce fut immédiatement, de la part des milieux officiels de l'archéologie et de l'Université, une réaction irrationnelle de mépris, de dénigrement et de rejet. Mais, comme les injures ne constituent pas des arguments, et qu'on ne saurait prendre des refus systématiques d'autorisation de fouilles pour une méthode scientifique, la recherche a été poursuivie par d'autres moyens. Il est juste, d'ailleurs, de reconnaître que l'autorité archéologique, apparemment saisie de quelque inquiétude, semble vouloir se faire un peu plus libérale aujourd'hui.

Où en sommes-nous? La recherche s'est développée malgré les oppositions; elle se poursuit. À la fin de 1990, a été publié un ouvrage, *Alésia*, coédité par André Berthier et moi-même, qui donne le détail de toute cette recherche. Sous la signature principale de l'inventeur, cet ouvrage expose l'histoire de la recherche et ses vicissitudes, s'explique sur l'interprétation des textes anciens, présente le résultat des fouilles et des sondages archéologiques, et propose une solution aux diverses difficultés (insolubles à Alise) d'un siège et d'une bataille qui se sont déroulés dans un rude paysage montagneux. Le croit-on? Replacés dans leur véritable théâtre, les événements de 52 avant J.-C. ré-

viennent, non seulement dans la personne de César, mais plus encore peut-être dans celle de Vercingétorix, deux très grands chefs de guerre, deux très grands tacticiens aux vues audacieuses, assurément dignes l'un de l'autre, et dont le vainqueur semble n'avoir été saisi que par la Fortune, qu'il avait cependant mise de son côté grâce à l'ampleur et à la puissance étonnantes de ses travaux de siège. Ainsi, en dépit de l'erreur initialement commise à cause d'une équivoque toponymique (Alise/Alésia), l'intention de Napoléon III de faire commencer l'histoire de France avec la guerre des Gaules se trouve en fin de compte justifiée et couronnée, cette histoire « de France » se lève non sur un siège de comédie et sur une basse affaire de trahison ou d'impudence militaire, mais sur l'affrontement grandiose de deux adversaires d'exception, dont la lutte sans merci allait inaugurer, par un de ces passages dont l'histoire est remplie, une ère de paix et de prospérité pour la Gaule tout entière: tombée sous l'administration (bien plus que sous l'occupation) de Rome dès le 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, la Gaule, faisant désormais partie du vaste empire, allait pouvoir développer sans son sur la si riche et si diverse civilisation dite « gallo-romaine », dans laquelle les traditions de la France rurale devaient, quelques siècles plus tard, plonger leurs racines. ■

ANDRÉ WARTELLE

### MARIANNE MULON: « QUAND ON CONTESTE UN MYTHE, ON GÈNE »

Ancienne conservatrice en chef aux Archives nationales, Marianne Mulon est la créatrice du département d'onomastique (étude de la toponymie et de l'anthroponymie).



Marianne Mulon: « Les affirmations de M. Berthier ne sont pas « bidons ». »

« Alésia est un appellatif, un nom commun qui s'est progressivement figé pour devenir un nom de lieu. Alise-Sainte-Reine, par exemple, est un des nombreux lieux en France appelé Alésia. Alise-Sainte-Reine est sans nul doute un site antique, mais ce n'est pas celui dont parle Jules César dans son livre VII de la Guerre des Gaules. Les détails topographiques en faveur de Chaux-des-Crotenay sont évidents. Et dire que César s'est trompé en écrivant un récit littéraire, c'est trop facile! De 1975 à 1989 je n'ai pas cessé de me préoccuper de ce problème et j'ai eu l'occasion de constater que les affirmations de M. Berthier n'étaient pas « bidons ». André Berthier est un excellent archéologue. À Constantine, il a fait un grand travail. Bien sûr il peut se tromper, comme tout le monde, mais ce n'est pas un « rigolo »; quand il a cherché un site correspondant à la description d'Alésia, il n'avait pas d'idée préconçue entre Djan et le Jura. Pour résoudre la polémique il suffisait d'engager des fouilles à Chaux-des-Crotenay, mais la commission nationale d'archéologie a toujours refusé le permis, sauf pour des sondages qui ne dépassent pas 40 cm de profondeur. Cela doit être dû à la force de l'habitude, au conformisme et à des intérêts économiques puissants. Que deviendrait par exemple l'Archéodrome qui se trouve en Côte-d'Or? Quand on conteste un mythe, on gêne. »

Projet recueilli par Christophe Coiffard

### Autour de l'oppidum, des murs et des fossés bien visibles



## ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

c'est de pouvoir encore prétendre avoir été l'Alésia des Mandubiens devant laquelle les armées de conscription gauloises ont été défaites, il y a 2050 ans, par les soldats professionnels des légions romaines.

Pourquoi avoir caviardé et vidé de toute sa substance le document intitulé *le duel* qui vous avait été confié par M. Jacques Berger ? Des soixante-dix points relevés dans la Guerre des Gaules (mais aussi chez d'autres auteurs antiques) qui ont été étudiés à charge et à décharge, vous n'en avez conservé que sept ... et pas les plus importants. Même si le bilan de cette confrontation gênait quelque peu aux entournures les thuriféraires d'Alise, puisque aucun des points ne leur est favorable, vos lecteurs méritaient d'être informés de l'intégralité du dossier.

Je n'épilouterai pas sur les articles du Pr. Robert Etienne, de M. Roger Caratini et du Dr Philippe Barral. Clairs, accessibles à tout un chacun, richement documentés, les exposés de ces auteurs qualifiés ne deviennent discutables que lorsqu'ils abordent le problème crucial de la localisation. Aveuglés par leurs certitudes, tous reprennent des arguments déjà maintes fois dénoncés et en tirent des conclusions erronées.

Mais surtout, était-il nécessaire d'accorder deux pages à Madame Elisabeth Rabeisen qui, conservatrice du Musée d'Alise Ste-Reine (ce dont elle se garde bien de se vanter), défend son pré carré en utilisant des procédés indignes de la scientifique qu'elle prétend être.

Que certains, parmi les inventeurs des 15 "Alésia" dont elle fait état, soient des amateurs dépassés par leur enthousiasme, qui oserait prétendre le contraire puisque, en tout état de cause, 14 de ces identifications sont fausses. Mais il était inutile d'ajouter le dédain et la morgue au commentaire.

Annoncer les qualités et les titres des inventeurs de Guillon (fi donc : un maître-carrier), de Aloise (un morveux encore en CEG) et de Alaise (ah! ah! ah! le père du Sapeur Camembert!) et terminer sur André Berthier sans aucune précision ...

Le procédé est malhonnête, car c'est faire volontairement un amalgame fallacieux destiné à induire sciemment en erreur les lecteurs peu au fait du dossier. Cela aurait sans doute gêné Madame Rabeisen de rappeler le cursus et les titres du Professeur André Berthier, seul inventeur de Chaux-des-Crotenay : archéologue issu de l'Ecole des Chartes, spécialiste reconnu de l'antiquité romaine en Afrique du Nord, Directeur des Antiquités du département de Constantine jusqu'en 1973, il a fini sa carrière comme Conservateur en chef des Archives Nationales et Correspondant de l'Institut.

Agé aujourd'hui de 92 ans, cet infatigable chercheur, toujours aussi passionné, mérite autre chose que le mépris à peine dissimulé d'une dame - de beaucoup sa cadette - qui ne se conduit pas comme une ... dame.

Si on a le droit, et même le devoir, dans un débat, de ne pas partager l'opinion d'un contradicteur, rien n'autorise, entre gens de bonne société, le dénigrement.

"*Farfelu*", le général d'armée C. Blanc, ancien chef d'Etat-major de l'armée de terre (aujourd'hui décédé) quand, dans plusieurs articles, il refusait Alise et soutenait Chaux sur la base de considérations stratégiques et tactiques ?

"*Farfelu*", le général Jacquenod, quand il effectuait autour de Chaux, et dans les conditions décrites par César, la marche de contournement nocturne que personne n'a jamais pu expliquer ni situer à Alise ?

"*Farfelu*", le professeur Berthier quand, avant de se pencher sur Alésia, il a redécouvert en Numidie, - et après des siècles d'oubli - les sites de la campagne de Jugurtha ?

"*Farfelu*", le professeur René Potier quand, dans un livre exceptionnel (2) par sa rigueur scientifique et la clarté de ses arguments, il a démonté les rouages du leurre d'Alise ?

"*Farfelu*", votre serviteur quand, fort de son expérience de sous-officier, il démontre dans un article, documents à l'appui, que les légionnaires romains n'ont pas pu matérielle-

ment réaliser en moins de six semaines les trente six kilomètres de fortifications continues décrites par César et indispensables si l'on veut situer la bataille au pied du Mont Auxois ?

Et pour conclure, signalons que pas une des personnes citées ci-dessus ne prêche pour sa paroisse car aucune n'a de lien - même lointain - avec la Franche-Comté, à la différence de Madame Rabeisen dont le plaidoyer *pro domo* dépasse les limites de l'acceptable. Sa hantise de voir déprécier son gagne-pain lui a fait oublier un principe élémentaire : tout ce qui est excessif est négligeable.

Alise-Sainte-Reine a été condamnée par le Ministère de la Culture - autorité de tutelle de la Recherche Archéologique française - malgré cent trente ans de fouilles pratiquement ininterrompues mais dont le bilan n'a jamais été convaincant. Les procédés de défense maladroits employés par les auteurs de vos articles n'y changeront plus rien.

Même si, à la suite des campagnes de fouilles - qui doivent maintenant pouvoir s'ouvrir à Chaux - il s'avérait que cet oppidum n'est pas non plus celui d'Alésia, Alise n'en aura pas moins rejoint Alaise, Ornans, Alièze, Aluze, Auxonne, Luxeuil, Salins, Taravan, Izernore, Authezat, Alès et Vernègues dans le vaste fourre-tout de l'Histoire. Mais à la différence des autres sites, l'entêtement de ses partisans aura distrait des sommes non négligeables du budget de la recherche archéologique qu'il aura paralysé pendant plus d'un siècle.

Je vous prie de croire, Madame la Rédactrice en chef, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Robert GAY.

(1) 24 pages pour Alise contre 4 pages pour Chaux, cela rappelle la recette bien connue du pâté d'alouette : moitié-moitié, c'est-à-dire un cheval - une alouette.

(2) *Le Génie militaire de Vercingétorix et le mythe Alise-Alésia*, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1973 (épuisé).



# ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

2/ Lettre de Jacques Berger  
à la revue HISTORIA, le 19 mars 1999

Madame,

En tant que Président de l'Association Lemme et Saine d'Intérêt Archéologique (qui cherche à promouvoir le site de Chaux des Crotenay comme vrai site d'Alésia) je voudrais tout d'abord vous remercier pour nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le numéro de mars de votre revue.

Il est important de le souligner, car c'est bien la première fois qu'un débat de confrontation, entre les sites d'Alise Ste Reine et Chaux des Crotenay, est offerte au grand public. Donc, en toute sincérité, merci.

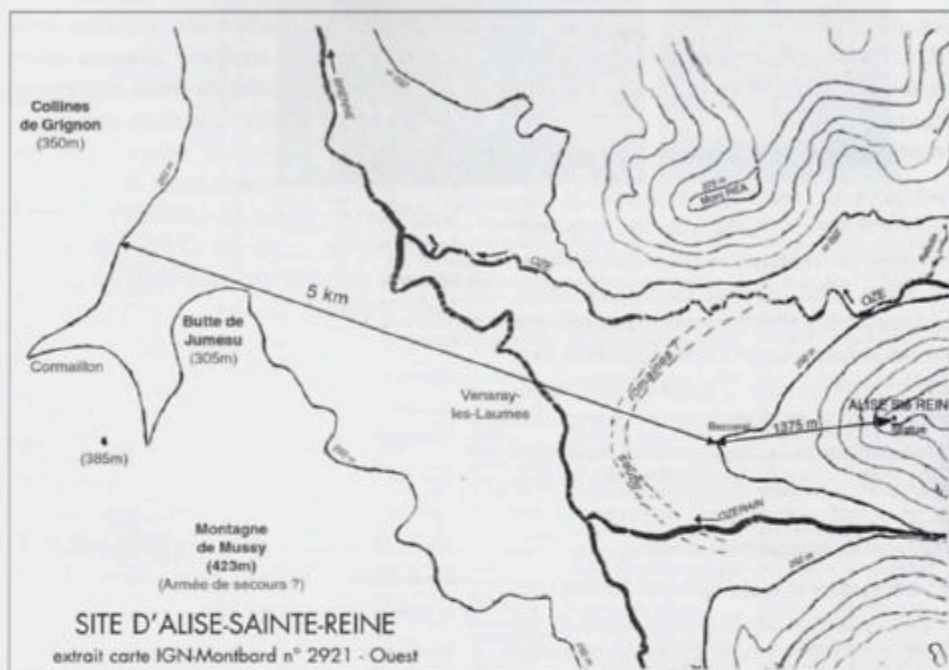
Ceci étant, nous souhaiterions que ce numéro d'**HISTORIA** soit réellement l'amorce d'un débat honnête et objectif entre les tenants des différentes thèses, et c'est pourquoi je me permets de faire quelques commentaires sur les différents articles publiés.

Rien à dire sur le document du Professeur Robert Etienne, il résume très bien la "Guerre des Gaules" sans prendre position sur les problèmes de localisation des sites.

Le document de Roger Caratini serait beaucoup plus contestable. Considérons simplement le titre : "25 000 légionnaires défont 380 000 Gaulois". Ces chiffres sont en contradiction totale aussi bien avec les chiffres donnés par César qu'avec ceux généralement admis par les experts. Pourquoi augmenter l'effectif gaulois et *a contrario* diminuer démesurément l'effectif légionnaire ? et cela d'autant plus que quelques pages avant, le Professeur Etienne précise qu'une légion comprend 6 000 hommes auxquels il faut ajouter 6 000 auxiliaires.

Comme César disposait d'au minimum 10 légions (et probablement 11) le chiffre donné par M. Caratini est ridicule, comme l'est également l'exposé qu'il fait (en haut de la page 47) du plan de César qui aurait étudié à l'avance l'idée d'"emprisonner" Vercingétorix et ses troupes sur l'acropole d'Alésia-Alise.

Je voudrais m'attarder davantage sur quelques arguments de M. Reddé en faveur du site d'Alise Ste-Reine, d'autant plus que, dès que des chiffres sont mis en avant, il est généralement plus facile de montrer le manque d'objectivité de son "opposant".



Pour faciliter et simplifier mes commentaires, je joins un extrait de la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>.

B.G. 7, § 69 "La ville proprement dite était au sommet d'une colline à une grande altitude"

Si au lieu de regarder au Nord et au Sud, comme le fait M.Reddé, nous regardons vers l'Ouest et la plaine des Laumes d'où le principal danger est susceptible de venir, la dénivellée entre la plaine (250 m.) et le bord du plateau (v. Statue de Vercingétorix 375 m.) est de 125 m. sur une distance de 1375 m., soit une pente moyenne de 9%. On est loin des 20 à 30% qui découlent des chiffres de M.Reddé. Il s'agit bien d'une colline en pente douce, comparée surtout à l'oppidum de Chaux des Crotenay.

B.G. 7, § 69 "En avant de la ville, une plaine s'étendait sur une longueur d'environ 3000 pas".

Restons cohérent avec nous-même et considérons que le pied de l'oppidum vers l'Ouest se situe au hameau de Baccarat (cote 250 m.). Entre ce point et le pied des collines de Grignon-Cornaillon, il n'y a pas 4 à 4,5 km. comme le dit M.Reddé, mais bien 5 km.

Non seulement la plaine s'ouvre vers le Nord Ouest, mais elle s'étend également au Sud Est, et il ne faut pas manquer d'audace pour prétendre que les adversaires d'Alise "jouent sur les mots", surtout quand on sait que César a précisé à 3 reprises "3000 pas *in longitudinem*".

B.G. 7, § 83 "Il y avait au Nord une montagne

au périmètre trop important pour que nous puissions la comprendre dans nos lignes".

1. "le latin n'a pas d'expression pour désigner les points cardinaux intermédiaires" : M.Reddé n'aurait-il pas lu le chapitre 1 du livre 1 de la *Guerre des Gaules* ?

2. "le Réa s'étend très loin vers l'Est" : il faut être de mauvaise foi pour assimiler le **plateau**, qui s'étend très loin au Nord et à l'Est, au **Mont Réa**. Nos conseillons vivement au lecteur de se procurer la carte IGN en relief du site pour s'en rendre compte.

3. le point de vue de César n'est peut-être pas pris depuis l'oppidum gaulois; il est plus probablement pris de son camp personnel placé par les Alisiens sur la montagne de Flavigny; et vu de là, le Réa reste bien au Nord Ouest.

En conclusion, on peut dire que, malgré les nombreuses fouilles effectuées à Alise, le dossier reste bien faible et aucun argument mis en avant par les Alisiens n'est irréfutable.

Je me permettrai de reprendre contact avec vous ou vos services début avril, en vue de récupérer une partie de la documentation que nous vous avons fournie, et avoir connaissance, si possible, des réactions que le dossier aura suscitées. Dans l'attente, je vous renouvelle mes remerciements et vous prie de bien vouloir agréer mes très sincères salutations

J.BERGER,  
Président de l'A.L.E.S.I.A



## ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

### 3/ Lettre de Danielle PORTE à la revue *Historia* le 6 avril 1999

Monsieur le Rédacteur,

Je vous ai fait part, dès l'achat de votre numéro M1856, de la consternation que j'avais éprouvée en constatant que vous aviez préféré à mon article sur le sacré à la Chaux des Crotenay trois pages parfaitement inutiles et racoleuses sur le film *Astérix* et l'interview de l'auteur d'*Alix*, Jacques Martin, présenté comme historien (!!!) qui ramenaient au ras des pâquerettes la tenue de l'ensemble du numéro.

A présent que j'ai lu les autres articles, je me mets en devoir de vous exprimer une autre indignation, plus grave, qui touche les erreurs historiques monumentales que se permettent les défenseurs d'Alise Sainte-Reine.

La plus criante, due à Roger Caratini, spécialiste de César, d'Alexandre et de Napoléon, ce qui veut dire : spécialiste d'aucun des trois. Il le prouve dans le titre même de son article : "25 000 légionnaires défont 380 000 Gaulois". Ce brave homme aurait pu au moins s'informer, s'il se risquait à écrire un article d'histoire et pas un chapitre de roman.

Car il y a tout de même, sous Alésia, 12 légions romaines, soient 12 x 6000 hommes = 72 000 hommes, augmentés de la cavalerie (en théorie : 300 cavaliers par légion, soit 3600) et des cavaliers germaniques (15 000 ?) qui, en plusieurs occasions, donneront la victoire à César. Nous sommes loin des 25 000 !

Caratini ne craint pas d'affirmer qu'à Bibracte les alliés gaulois promirent à Vercingétorix "une armée de secours de 300 000 fantassins qu'ils lui enverront où qu'il soit lui assurent-ils", en plus de 15 000 cavaliers.

Rien de tel chez César (livre 7, chap. 63) : c'est seulement après l'appel de Vercingétorix assiégé qu'on lui envoie, au chap. 76, 8000 cavaliers, et 240 000 fantassins, pas 300 000. Aucune promesse ne lui est faite à Bibracte, car son élection est loin de rallier tous les suffrages. Même en ajoutant 240 000 hommes + les 80 000 réfugiés sur l'oppidum, on ne retrouve pas les 380 000 Gaulois qui flamboyaient dans le titre.

Caratini fait encore du roman avec la ville sainte et les dieux qu'y "adorent les prêtres des Séquanes". Si, d'ailleurs, Alésia est Alise, il est difficile d'y rencontrer les prêtres des

Séquanes, puisque Alise n'est pas en Séquanie.

Quant à l'autre colline, au sud, où s'est installé César avec ses troupes, je me demande bien d'où elle sort. César ne parlant que d'une montagne au nord, où il a cantonné deux légats (chap. 83). Si on en est à confondre le nord et le sud, qu'on écrive des ouvrages sur le tricot ou sur la culture des orchidées, pas de l'histoire!

Quant au 20 septembre, arrivée de l'armée de secours, au 27 septembre, date de la reddition de Vercingétorix, d'où sortent, aussi, ces dates? Aucune précision de date chez César, avant, au livre 8, 1, la mention du départ de César, qui est à Bibracte, la veille des kalendes de janvier, soit le 31 décembre. Rien d'autre. Et c'est affirmé comme une certitude. On rêve!

Paix aux Mânes de Carcopino; mais il n'avait pas «lumineusement compris» le plan de César, lui qui, déjà, inventait les Séquanes de l'Ouest pour réduire le divorce qui sépare la position d'Alise Ste-Reine avec les données fournies par César. Le Proconsul n'avait pas de «plan» : il fuyait l'insurrection, et cherchait à gagner la Province au plus vite. Plutarque montre bien comment il fut à deux doigts de sa perte, pris en tenaille entre l'oppidum tenu par Vercingétorix et l'armée de secours qui arrivait dans son dos.

On ne mangera pas les chevaux, "parce qu'ils sont tabou chez les Celtes"? Disons plutôt qu'il n'y a plus de chevaux parce que les cavaliers sont partis recruter l'armée de secours, c'est plus sérieux.

1<sup>er</sup> article de Mme Rabeisen : il est trop facile de «laisser de côté les débats sur les stratégies et parcours connus ou supposés» : si on laisse de côté tout ce qui, justement, permet d'aboutir au lieu supposé d'Alésia, on peut aussi chercher la ville à Alès, pourquoi pas ? Trop facile, aussi, d'invoquer l'absence de témoignages archéologiques à la Chaux : d'une part, c'est inexact, il y a été trouvé des objets et céramiques d'époque césarienne; et d'autre part, quand on interdit systématiquement de fouiller en un lieu, on ne doit plus, après, invoquer comme argument qu'il n'y est pas fait de découvertes.

En revanche, pour les découvertes faites à Alise, rien n'est dit de l'étrange obligeance des

alliés gaulois, venus perdre dans un fossé de 500 m. de long une poignée de pièces de monnaie de chacune des tribus recensées par César, soit 43 peuplades; ni des différences de construction qui affectent les différents camps repérés; ni des changements constants dans la reconstitution de la bataille, au fur et à mesure des découvertes qui venaient infirmer les conceptions précédentes; ni de la curieuse position du camp nord en bas du mont Réa, là où César dit que les Gaulois «escaladent les pentes»; ni de l'appartenance des monceaux d'armes découvertes à Alise à des époques allant de Hallstadt aux Mérovingiens.

Laissons la dame ironiser sur «des Alésia par dizaines» : y aurait-il autant d'hypothèses si la tradition Alésia-Alise était aussi solide qu'elle le dit ? J'apprécie le mot de «certains farfelus», s'il concerne M. Berthier, correspondant de l'Institut, et Conservateur honoraire des Archives de France, l'Abbé Wartelle, Doyen de la Faculté Catholique, Pierre Grimal, notre Président d'honneur, tous les généraux qui nous ont apporté leur concours, moi-même, qui enseigne en Sorbonne depuis 29 ans. Même Georges Colomb, l'auteur du Sapeur Camember, était aussi Préfet de Haute-Saône et fin musicologue. Les "farfelus" la saluent bien!

L'ironie ne lui réussit pas mieux que le mépris. Navrante, la recette des ingrédients qui suffisent pour trouver Alésia. Péniblement lourde, l'illustration qui montre le métro Alésia ou les rues d'Alésia dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement parisien qui «résiste à l'envahisseur». Quel envahisseur, au fait ? ... Mieux vaut ne pas trop chercher.

Mais bien dangereuse pour elle, cette venimeuse remarque sur l'utilisation des civilisations grecque et celtique par ceux qui cherchent Alésia : oui, nous utilisons les textes grecs, et les Alsiens feraient bien de le faire aussi. Mais ils ne sont pas fous! Ils ignorent Dion Cassius, Strabon, Diodore, Plutarque, justement parce que ces auteurs parlent du séjour de César chez les Lingons, de la situation d'Alésia en Séquanie, de son statut de métropole religieuse - pas de monuments sacrés à Alise -, ou de la retraite périlleuse de César droit sur la Province, toutes précisions qui affaiblissent ou interdisent l'identification d'Alésia avec Alise Ste-Reine.



# ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

Quant aux "Atlantes et aux petits hommes verts" mis sur le même plan que les Grecs et les Celtes, c'est pitoyable de sottise et de gratuité. Une prétendue scientifique, descendre à de pareilles pauvretés!

Passons sur la façon dont a été réduit à sa plus simple expression le tableau comparatif que j'ai établi entre Alise et la Chaux : tant qu'à faire de l'utiliser, vous pouviez l'utiliser intelligemment. Là où l'on reste confondu, c'est quand on lit que "le latin n'a pas d'expression pour désigner les points cardinaux intermédiaires". Michel Reddé a-t-il lu le livre 1, chap.1 de la *Guerre des Gaules* ? Il y est écrit par exemple *spectant in septentrionem et orientem solem*, ce qui désigne le nord-est, ou *spec-tat inter occasum solis et septentriones*, ce qui désigne le nord-ouest. Sans commentaires.

Non, nous n'avons pas besoin de «torturer le texte de César» pour y trouver les Séquanais : ils y sont, et ils sont aussi chez Dion Cassius, qui écrivait peut-être au 3<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., mais sur la foi d'historiens contemporains de César ou qui furent même ses lieutenants (Oppius, Strabon, Pollion, Diodore). Sans Dion, nous ne saurions pas grand chose de la fin de la République et du début du Principat, et n'importe quel historien sérieux utilise abondamment ses écrits, Jérôme Carcopino en

tête, d'ailleurs. Mais les Alisiens ne sont pas des historiens, et, le pire, en sont fiers.

Nous n'avons pas besoin, non plus, de supposer que César ne savait pas ce qu'il écrivait quand il donnait des chiffres, en se réclamant de "l'habitude constante des Anciens de fausser les chiffres", argument de faiblesse et de facilité. Hirtius atteste au contraire, au livre 8, pr., l'"exactitude absolue" de César, *uerissima scientia*. Quant à la remarque : "César n'avait de toute façon pas de carte d'état-major à sa disposition", elle est puérile. On connaissait les cartes dressées par les géographes grecs - Posidonius, p.ex., qu'utilise César - et leurs descriptions. Les métreaux et les officiers du génie romain ne perdaient pas le nord, eux!

Lorsqu'on nous dit que les 80 000 Gaulois de Vercingétorix + 15 000 cavaliers présents sur l'oppidum au début du siège + 15 000 chevaux + la population mandubienne + les troupeaux tenaient à l'aise, selon les normes de Polybe, sur la colline d'Alise, on se demande si on lit bien. Car enfin, il faudrait, en suivant Polybe :

19 m<sup>2</sup> x 80 000 hm. = 1 520 000 m<sup>2</sup>

19 m<sup>2</sup> x 15 000 cav. = 285 000m<sup>2</sup>

et c'est un minimum ! car il faut ajouter :

- les Mandubiens, dont on ne sait pas le nombre;

- les 15 000 chevaux et le bétail qui occupaient de la place, mangeaient et buvaient eux aussi - au passage : il n'y a pas d'eau sur le sommet du plateau d'Alise.

Même ce minimum réclame une surface de : 1805 000 m<sup>2</sup>, soit : **180,5 ha.**

Alise, avec ses **92 ha.**, est ipso facto hors du coup.

J'abrège. Il y aurait à dire sur chaque ligne de ce qu'écrivent les Alisiens, qui dénigrent systématiquement César et tous ceux qui s'appuient sur son texte : dès lors, il n'y a pas de discussion intelligente possible.

Il n'y a de vraiment valable dans ce numéro que ce qu'écrit Robert Etienne, avec qui, certes, je n'ai pas toujours été d'accord, mais qui a donné un texte cohérent, objectif, sans rejeter les chiffres de César ni ses indications topographiques, et a bien vu que Vercingétorix, loin d'être acculé à se réfugier sur Alésia, avait mis en œuvre contre César un "formidable rouleau compresseur". Oui, mais monsieur Robert Etienne, lui, est un historien. Un vrai.

Comme je vous l'ai déjà écrit, une belle occasion manquée.

Meilleures salutations

DANIELLE PORTE.

## Lettre de M.M.WARTELE à Historia le 11.5.1999

Madame la Rédactrice en chef,

Le numéro de mars 1999 de la revue Historia comporte un dossier "les Batailles d'Alésia", dans lequel la rédaction annonce la confrontation entre Alise-Sainte-Reine et Chaux-des-Crotenay sur la base du texte de César. Et je me suis réjoui, car il n'est pas si fréquent que l'on voie soutenir dans les journaux, les revues, la radio, etc., la thèse de M.Berthier qui propose la localisation à la Chaux depuis ... plus de trente-cinq ans seulement!

Mais voyons un peu comment se présente la réalisation de ce dossier. Remarque préliminaire : je laisse aux auteurs d'articles signés la responsabilité de leur texte; à la rédaction, tout le reste : titres, intertitres ... illustrations et légendes.

a) l'article de R.Etienne : bonne introduction à la Guerre des Gaules, peu d'erreurs; mais pourquoi la rédaction a-t-elle affublé cet article de cartes où est mentionnée la Narbonnaise que l'auteur ne cite pas, et localisée Alésia comme si cette localisation allait de soi ?

b) R.Caratini : sans chercher à exagérer, on peut dire que c'est l'œuvre d'un romancier qui a mal lu César et ne sait pas de quoi il parle; quelques exemples :

- attirer César vers la Narbonnaise : César dit "la Province" et Caratini ignore que César est passé par Narbonne.

- César marche sur Gergovie; Vercingétorix le suit (*antecessit!*) et s'installe sur une colline voisine (?)

- César dès la mi-juillet met un plan à exécution, envoie des messagers en Germanie pour recruter des cavaliers. A la fin du mois de juillet, toutes ces forces rassemblées, César ... quitte le pays des Lingons : ça n'a pas traîné!

- Vercingétorix, dans la plaine de Dijon lance contre l'armée romaine deux ou trois escadrons (1 escadron = 100 à 200 h). La carte de la rédaction (p. 47) est en harmonie!

c) E.Rabeisen : personne ne songe à contester que madame le Conservateur du musée d'Alise-Sainte-Reine ait le droit de défendre cette localisation d'Alésia; mais on aurait aimé, si c'est possible, un peu plus de rigueur dans le raisonnement (la plaine de 3000 pas ... de long, les deux rivières ... qui ne sont que des ruisseaux, et surtout un peu moins de mépris pour ceux qui ne sont pas de son avis, et qui ne sont si nombreux que parce qu'Alise ne convient pas du tout!

d) P.Barral a participé aux fouilles d'Alise-Sainte-Reine. Son texte est un résumé convenable de ce que M.Reddé a présenté comme résultat de ces fouilles. On notera cependant qu'il insiste nettement chaque fois qu'il croit avoir trouvé une cohérence entre le terrain et le texte



## ALISE SAINTE-REINE contre LA CHAUX DES CROTENAY

de César (il en a bien trouvé une demi-douzaine).

**e) La confrontation Alise-Chaux.** J'ai cru comprendre que ces textes étaient l'œuvre de la rédaction à partir de documents remis par les protagonistes. En tout cas une vraie confrontation aurait dû comporter beaucoup plus d'"articles", quitte à rédiger plus brièvement. Je laisse à chacun le soin de juger sur ce petit échantillon de la solidité des thèses qui s'affrontent.

Mais je reste quand même étonné de voir qu'on "cède" M.Reddé d'arguments aussi faibles que :

- le camp de Polybe (19 m<sup>2</sup>/h) : alors que si on rapproche 97 ha et 80 000 h. auxquels il faut ajouter, au début, la cavalerie, mais surtout les Mandubiens et leurs troupeaux, les réserves de nourriture, les chariots, la ville, on arrive à une

### Lettre de M. Edmond COINTIN à *Historia*

Madame, Messieurs,

J'ai beaucoup apprécié le n° 627 (mars 1999) d'*Historia*, consacré en grande partie au problème de la localisation d'Alésia, problème qui m'intéresse particulièrement, sur lequel j'ai beaucoup travaillé dans le cadre de mes études universitaires et de ma profession (professeur de Lettres classiques) et sur lequel m'avait interviewé par téléphone, pendant une vingtaine de minutes, un journaliste de votre équipe. Il m'avait d'ailleurs réclamé une photo d'identité le lendemain de cette interview et m'avait promis de m'adresser ce numéro de mars, ce qui n'a pas

### Nos adhérents réagissent... BRAVO

La belle revue GEO dans son numéro 237 de Novembre 1998 a présenté un dossier intitulé «Voyages aux origines de la France».

Dans ce dossier, sur une double page, une très belle photo nous montre l'oppidum du mont

### Alésia n'est pas à Alise-Sainte-Reine

Merci pour votre photo de la prétendue Alésia d'Alise-Sainte-Reine. Aucun doute, ce site ne correspond pas à la description qu'en a faite César. Alésia n'est pas là. Où sont les traces des énormes fortifications romaines, le rempart gau-

concentration beaucoup plus forte.

- mais surtout : "le latin n'a pas d'expression pour désigner les points cardinaux intermédiaires" ; il n'a pas lu le B.G., I,1!

**f) Plaidoyer pour Chaux-des-Crotenay :** S'il se trouvait que je n'aie pas de commentaires à faire sur l'article de l'Abbé Wartelle, sur les propos de Marianne Mulon, et sur les illustrations qui accompagnent ce plaidoyer, seriez-vous étonnée ?

### g) Alix et Astérix : hors du sujet.

Voilà, exposés rapidement, quelques-unes des remarques que l'on peut faire à la lecture de ce dossier.

Mais finalement, je crois qu'il faut vous féliciter d'avoir voulu exposer dans votre revue un sujet rarement abordé, comme s'il était incongru de

être fait. J'ai donc acheté ce numéro et n'y ai pas trouvé trace de mon interview. Mais je comprends bien que, mon avis rejoignant ceux de Jacques Berger et d'André Wartelle, il n'était pas nécessaire de le mentionner.

Si je vous écris, c'est pour faire remarquer que, jusqu'à présent, aucune des deux hypothèses n'a véritablement été confirmée, vérifiée scientifiquement. On se contente d'affirmer, sans pouvoir apporter des preuves certaines de ce que l'on avance, et l'on compare finalement des choses qui ne sont pas comparables. En effet, on a d'un côté un site pour lequel on a dépensé 5,5 millions de francs en fouilles qui ont permis de mettre à jour des vestiges intéressants certes,

Auxois. Dans un très court entrefilet intitulé "Vercingétorix choisit de se réfugier dans ce grand centre de métallurgie", on peut lire "la grande majorité des historiens sont désormais d'accord pour affirmer que le célèbre siège de Jules-César, en 52 avant J.-C., s'est déroulé à

lois, les rivières enserrant l'oppidum ? Que de carrières universitaires bien assises sur Alise-Sainte-Reine depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle pour de piètres résultats : ce qui a été trouvé est bien pauvre. Un oppidum assiégé, mais pas Alésia.

Bernard Ducellier-Bagneux

présenter une thèse contraire au "dogme" Alise.

J'espère que cette publication vous vaudra un surcroît d'intérêt, et ... beaucoup de réactions.

Veillez agréer ...

M. WARTELLE,

Ingénieur militaire (E.R.)

P.S. Il y a cinq ans environ, je vous avais prié de transmettre à M.Reddé quelques remarques inspirées par l'entretien qu'il avait accordé à l'un de vos collaborateurs. Ce que vous avez fait, merci encore. Mais je note que M.Reddé et ses assistants, après des fouilles longues et dispendieuses, en sont encore à se réjouir d'avoir relevé quelques points où il n'y aurait pas "distorsion entre le texte et le terrain" (*Historia*, n° 561)

mais qui ne prouvent nullement qu'Alise est Alésia, et de l'autre un site correspondant bien mieux à la description qu'en fait César et aux 40 critères dégagés par André Berthier, celui de Syam-Chaux des Crotenay, pour les fouilles duquel on n'accorde aucune subvention digne de ce nom et digne de l'enjeu. La plus élémentaire honnêteté intellectuelle et scientifique voudrait que l'on mît les mêmes moyens à la disposition des deux sites, qu'on les traitât tous deux avec équité, avec la même sollicitude. Et alors, que ne découvrirait-on pas à Syam-Chaux des Crotenay Agréez, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués

Alise-Sainte-Reine, en Bourgogne".

Dans le numéro de Décembre, dans le courrier des lecteurs, on pouvait lire la réaction d'un de nos adhérents accompagné d'une note de GEO montrant qu'il n'avait pas été le seul à réagir. Bravo monsieur Ducellier

**GEO** Plusieurs lecteurs nous ont écrits pour contester la localisation d'Alésia. Souhaitons que la polémique encourage de nouvelles fouilles pour améliorer nos connaissances